### DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

# DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2018

<u>Délibération</u> n° 2018.09.083.B

Services divers liés aux opérations de travaux de bâtiments et d'infrastructures lot 1 : Etudes géotechniques et sondages de structures -Avenant 2 LE SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 31 août 2018

Secrétaire de séance : Alain THOMAS

#### <u>Membres présents</u>:

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

#### Ont donné pouvoir :

#### Excusé(s):

Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jean REVEREAULT, Vincent YOU

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2018**

**DELIBERATION** N° 2018.09.083.B

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur: Madame GODICHAUD

SERVICES DIVERS LIES AUX OPERATIONS DE TRAVAUX DE BATIMENTS ET D'INFRASTRUCTURES - LOT 1 : ETUDES GEOTECHNIQUES ET SONDAGES DE STRUCTURES - AVENANT 2

Par délibération n°11 B du 6 février 2014, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation pour l'accord-cadre multi-attributaires relatif aux services divers liés aux opérations de travaux de bâtiments et d'infrastructures.

La commission d'appel d'offres du 30 juin 2016 a attribué le lot 1 « Etudes géotechniques et sondages de structures », à 4 entreprises, dont l'entreprise GEOTECHNIQUE située 2 rue du Chant des Oiseaux – 86000 POITIERS.

La forme du contrat est un accord-cadre multi-attributaires s'exécutant par l'émission de bons de commande sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Par délibération n°92 B du 8 septembre 2016, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet la cession de l'accord-cadre à la société GEOTECHNIQUE OUEST. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

Il convient aujourd'hui de passer un avenant n°2 ayant pour objet de modifier l'adresse du siège social de la société GEOTECHNIQUE OUEST selon l'extrait Kbis daté du 10 juin 2018.

Ainsi, le siège social est désormais situé 53 rue du Bois d'Amour – 86280 SAINT-BENOIT. Le numéro SIREN et le RIB sont inchangés, le numéro SIRET est modifié ainsi : 818 472 557 00049 au lieu de 818 472 557 00011.

L'avenant n°2 n'a aucune incidence financière.

#### Je vous propose :

**D'APPROUVER** un avenant n°2 au marché relatif aux services divers liés aux opérations de travaux de bâtiments et d'infrastructures, lot 1 « Etudes géotechniques et sondages de structures » attribué notamment à l'entreprise GEOTECHNIQUE OUEST 53 rue du Bois d'Amour – 86280 SAINT-BENOIT, ayant pour objet la modification de l'adresse du siège social ainsi que le n° SIRET de l'entreprise.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer ledit avenant.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
10 septembre 2018	10 septembre 2018